

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

Objectifs :

- ❖ Connaître les risques encourus par les patients lors de la prise en charge médicamenteuse.
- ❖ Améliorer la sécurisation et l'auto évaluation de l'administration des médicaments selon les recommandations de l'HAS.
- ❖ Assurer déclaration, l'analyse, le traitement et le suivi des événements indésirables, erreurs médicamenteuses ou dysfonctionnement pour éviter les récives.
- ❖ Analyser les causes d'une erreur à partir de cas pratiques

Programme :

Séquence 1 : Améliorer la sécurisation de la prise médicamenteuse

- ❖ Enjeux réglementaire et cadre juridique pour l'institution
- ❖ Gestion des risques et signalement des événements indésirables
- ❖ Connaissances sur la prescription, la dispensation, la préparation, l'approvisionnement, la détention et le stockage, le transport du médicament.
- ❖ Dispositions particulières concernant les médicaments classés comme stupéfiants

Séquence 2 : Gestion de la prise en charge

- ❖ L'information du patient, l'administration, la surveillance du patient, la gestion du traitement personnel du patient

Séquence 3 : Traitement et suivi des erreurs

- ❖ Plan d'action : freins et leviers

Durée : 7 heures

Prix : 300,00 €

Public : Personnels soignants

Prérequis :

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative



- ❖ *Exercices individuels et en équipe*
- ❖ *Enseignement théorique et Analyse des Pratiques Professionnelles, RMM, REMED, CREX, Analyse d'Incident, EPP à partir de situations vécues ou simulées*
- ❖ *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

